



ACADÉMIE DE BESANÇON

*Liberté
Égalité
Fraternité*

INVITATION PRESSE

REMISE DES PRIX DU CONCOURS « NON AU HARCÈLEMENT » 2026 RECTORAT DE L'ACADÉMIE DE BESANÇON

Vendredi 12 juin 2026 | 14 h

Nathalie Albert-Moretti, Rectrice de la région académique Bourgogne-Franche-Comté et de l'académie de Besançon, Chancelière des universités, remettra, vendredi 12 juin 2026 à partir de 14 h, au Rectorat de l'académie de Besançon, salle du Conseil, les prix académiques du concours « Non au harcèlement » 2026.

Reconduit pour la 12^e année consécutive, le prix Non au Harcèlement propose aux élèves, de l'école au lycée, de créer, dans le cadre d'un projet pédagogique, un support de type affiche ou vidéo.

Ce projet a pour vocation de :

- sensibiliser les élèves et les personnels éducatifs au harcèlement à l'école ;
- donner la parole aux élèves en les rendant acteur de la prévention ;
- inciter à la mise en place d'un plan global de prévention dans les écoles et les établissements pour réduire les violences et améliorer le climat scolaire.

Le concours « Non au harcèlement » est organisé avec le soutien de la MAE.

Vous êtes cordialement invités à assister à cette remise de prix.

Adresse : Rectorat de l'académie de Besançon – 10 rue de la Convention 25000 Besançon

Guillaume RIVOIRE
Rectorat de la région académique
Bourgogne-Franche-Comté et de l'académie de Besançon

Tél : 03 81 65 49 38 / 06 76 62 69 81
10 rue de la Convention
25 030 Besançon

@RA_BFC
@acbesancon